A NEW COUNTERFEIT.

It Is a Ten-Dollar Treasury Note and Was Discovered by a New York Banking House.

Another counterfeit has been turned over to the secret service officials. It is a ten dollar treasury note of the series of 1891 and was sent to the treasury department by a New York banking house. The work is fairly well executed, and some difficulty may be encountered by inexperienced persons in detecting the spuriousness of the note. The names of J. Fount Tillman, register, and D. N. Morgan, treasurer, appear upon the note. It bears the portrait of Sheridan and a small scalloped seal.

This counterfeit is printed from photo-mechanical plates of fair workmanship on two pieces of paper between which silk threads have been placed. The general appearance of the note at hand is good. The numbering is dark red instead of bright carmine. A number of bare white spots appear on the face and hair of the portrait. In the genuine note the heavy down strokes of the W in Washington are crossed at the top by short horizontal lines similar to the cross line of the small letter T, while in the counterfeit these horizontal lines only show on the left side of the down strokes. The letter T in Washington has a curled top in the genuine, while in the counterfeit the curl is missing. In the lower left corner on the face of the counterfeit a spray of the ornamental work runs into the check letter, but in the genuine this spray just touches the edge of the check letter. The period after "Series of 1891," lower left face of counterfeit, touches the "J" of the register's signature, while there is a small space between them in the genuine. The lathe work on the face of the counterfeit is good, but that on the back of the note is poor. The seal is good as to color and workmanship. Green ink used on the back is darker than the genuine.

WANTS ITS OWN TERMINALS.

Sugar Trust Plans a Railroad System to Handle the Output of Its Plant at Peoria.

The Glucose Sugar Refining company, which is behind the incorporation of the Chicago, Peoria & Western railroad, means to eventually handle its own output over lines which it will own or control.

Difficulties with the terminal company at Peoria, Ill., have forced the glucose people to act, and it is said the trust is now in a position to establish its own terminal facilities within 30 days. It will thus do away with any connection with the Peoria & Pekin Union, which for years has controlled the terminal business in that city.

When the terminals are established and an agreement has been entered into with one of the Chicago lines for the leasing of a right of way the trust will be in a position to handle its immense output.

The same trouble has been experienced by the whisky trust and the two companies will be allied in the new deal. With the shipment of glucose products alone the trust could support its own railroad system. The possibilities for the glucose line are great, for it practically controls the handling of grain and would probably secure the shipment of all spirits.

Negotiations are said to be on whereby the trust railroad company is to enter into a deal with the Chicago & Alton, the latter road to handle the business between Chicago and Peoria.

ZOLA A DEGENERATE.

To Say French Scientists, and the Famous Author Is Said to Have Admitted It.

Emile Zola, the famous French novelist, now an exile for espousing the cause of Dreyfus, the prisoner of state; Zola, the most widely-read Parisian author, is a degenerate. That is the verdict of scientists, who have studied him, says correspondence which comes from Paris. They say this is indicated by the thick ridge of the ear, by the crudeness of the lines in the finger prints.

All agree that he is abnormal, a neuropath, one whose nervous system yields painful rather than pleasurable sensations, yet this quality is said to be the stimulus to the intellect which marks genius. And, most extraordinary to relate, Zola himself has read this sad verdict of the scientists and confesses that it is all true.

Zola has been measured by the Bertillon system, like a criminal. He has been analyzed physically, like the subject before a medical student clinic. His finger imprints have been taken and studied. His pulse beat and respiration have been recorded by tracings, and the conclusions are as given.

Egyptian Plagues on Long Island.

Long Island appears to be getting more than its share of insect plagues just at present. The buffalo moth has made its appearance at Riverhead in great numbers and is giving the housewives no end of trouble, and the village of Stony Brook is afflicted by a plague of fleas which pester man and beast. In some houses they are so thick that they are seen jumping around on the tables at meal time.

Engagement Gifts.

Rocking chairs as engagement gifts may be demanded back in England when the engagement is broken. In giving judgment in a replevin suit recently the judge said: "The giving of rings for personal adornment is one thing, but rocking chairs for joint use after marriage are another."

New Skirt Trimming.

Some of the new skirt trimming looks like a war map of the Spanish-American maneuvers.

A NEW WAR VESSEL.

The Albany, Building at Armstrong Works at Elswick, Eng.

First Vessel Ever Constructed Abroad Especially for the United States Navy—Sister Ship of the New Orleans.

The cruiser Albany, now building at the Armstrong works at Elswick, Newcastle-on-Tyne, England, will be the first vessel ever constructed abroad especially for the United States navy, although several vessels now in the service were purchased outside the country as an emergency war measure. This naval novelty developed when Chief Engineer Harold P. Norton and Assistant Naval Constructor Horatio L. Gillmor were ordered respectively as inspector of machinery and inspector of hull. The new ship at present consists only of a complete set of frames upon which plating has barely begun, and a few castings for the engines. The Albany was in this condition when the war began and the strict neutrality caused a suspension of work upon her.

The government was compelled to buy this vessel in order to get the New Orleans which had just been completed and which has been of good service on the Cuban coast. The vessels were bought from the Brazilian government, more for fear that Spain might secure them than for any other reason, as was the case in the hasty purchase of the torpedo boats Somers and Manley, the latter a miniature affair, having been brought to this country on the deck of a steamer before hostilities began, and having since lain idle at the Brooklyn navy yard because she could not carry coal enough to steam to any other port on the Atlantic coast, Newport included. The Somers was also a miserable German affair, although new, and after several ineffectual attempts to navigate in the English channel, the trans-oceanic trip which might have resulted in disaster was abandoned and the vessel will probably now be sold to the highest European bidder.

The New Orleans is, however, considered fully equal to the best American cruisers of her class, and the navy department has no intention of losing her. The Armstrongs will resume work on the Albany as soon as the two naval inspectors reach Newcastle. With the resources of the Elswick works, the contractors have undertaken to complete the vessel in eight months. In that time a complement of officers and a crew for the new ship will be sent to England to conduct her trial trip and bring her to New York.

WOULD ANNUL CONTRACTS.

Government Anxious to Reduce Expenses, Now That Peace Has Been Restored with Spain.

Since peace has practically been restored every effort is being made by the war department to reduce expenses. Attempts will be made to annul contracts for ammunition, light clothing, provisions and medical supplies, which were entered into before the signing of the protocol.

Letters stating the position of the government have been written by order of Secretary Alger to firms with whom these contracts were made. In the majority of cases the contractors have refused to cancel their agreements. The department in dealing with these concerns will adopt a rather harsh policy, and every technicality existing in the contracts will be taken advantage of. If the goods contracted for are not delivered on the day named in the agreement the government will impose the full penalty and enforce the contract to the letter.

It frequently happens that these exactions are remitted where the government badly needs the supplies called for. This will all be changed, and it is expected there will be a large saving to the government by this action. On the other hand, the contractors will make every effort to carry out the terms of these agreements, and there will be considerable hurry on their part to fulfill their contracts.

NEW STYLE GUNS.

Twenty-Five Five-Inch and Twenty-Five Six-Inch Guns or Brown Pattern Ordered.

Contrary to the recommendation of Gen. Flagler, chief of ordnance, Secretary Alger has made a contract for 50 of the newly invented "Brown segmental guns," which will cost $200,000. The Brown gun differs materially in its construction from the ordinary guns used by the army. The central part consists of a block of steel which is rifled, around which are built longitudinal segments of solid wrapped wire. It is claimed by the inventor that this construction gives greater endurance to the gun than if it consisted of solid steel rings built out from the rifled portion.

The Brown gun has, during the last year, received several severe tests, and, according to Gen. Alger, it has proven itself an unqualified success. Gen. Flagler, however, in his annual report to the secretary opposed the adoption of the gun upon the ground that it in no way improved upon the ordinary method of construction. Notwithstanding this opposition on the part of the chief of ordnance Secretary Alger has ordered 25 five-inch and 25 six-inch guns made after the plan of the Brown gun.

Germany's Army.

The German army comprises 23,176 officers, 738,207 non-commissioned officers, 479,229 privates, 2,103 surgeons and 98,058 horses.

A BROKEN NECK.

Successful Operation at New York on a Man Who Had Fractured His Spinal Column.

In the operating-room of the Post Graduate hospital, New York city, several medical men witnessed with great interest the removal of portions of vertebrae from the spinal column of a man who sustained a fracture of the neck more than two weeks ago. The operation was successful and the first diagnosis of the case proved to be correct. The patient has a good chance of recovery.

Allen Lawson, of 317 West Twenty-eighth street, struck on his head with great violence while diving from a spring board in four feet of water at Midland beach, Staten island.

Radiographs of the cervical vertebrae were taken five days after the accident. A view was obtained after an exposure of 20 minutes, which showed clearly that the portion of the spinal column between the fifth and sixth cervical vertebrae had been forced back half an inch.

When the broken laminae were removed the pressure on the spinal cord or over the nerves proceeding from the cord was withdrawn. Prof. Lloyd announced that the spinal cord was firm. Both on account of the accuracy of the first diagnosis and the rapidity and skill of the work, it was regarded by all as a surgical triumph. Lawson came out of the operation as well and bravely as he went in. Fully four months must pass before he can hope to be able to move.

AFTER TEN YEARS.

Man Who Stole $15 from a Post Office Returns the Money with Interest.

The post office department is in receipt of a letter from an unknown correspondent at Seattle, Wash., who inclosed $25.88 in order to relieve his or her conscience. The letter stated that the writer had ten years ago robbed a country post office of $15, and this amount was returned with interest at six per cent.

It is feared by the post office officials that with the advent of a great number of letters containing money to and from soldiers there will be an increase in the amount of cash turned into the dead letter office. Mr. Merritt, the third assistant, said the other day that it was a curious fact that month after month the sum turned into the dead letter office was almost exactly $1,000. There were slight variations, but it invariably closely approached this sum. Last year the aggregate was $11,454. With the soldiers' mail, however, this monthly appropriation may be increased. It is recommended that now that a great deal of money is being sent through the mails correspondents be more careful, and see that their full name and address is included in each letter.

MRS. LAW TO WED.

Engagement of Wealthy New York Widow to an Eastern Potentate Creates Sensation.

The reputed engagement of the brilliant and beautiful Mrs. George Law to the maharajah of Kapurthala is the sensation of the moment in New York and London social circles.

Few women are more fascinating or popular than Mrs. Law. She is rich as well, for she is the widow of New York's street railroad millionaire and the sole inheritor of his vast wealth. Before her marriage she was Alga Smith, a poor girl studying music to earn a living.

The millions left her by her husband evidently brought with them some social aspirations. Mrs. Law went to Europe and established herself as the central figure of a large social set in London, made up of clever and rich people.

The maharajah of Kapurthala is a romantically interesting eastern potentate. In 1893 his royal highness came to America and spent several weeks in New York and Newport.

GODFATHER TO SEVENTH SON.

President Consents to Follow Polish Custom in Case of Joseph Goererwnski, of Ripon, Wis.

President McKinley is to be the godfather of the seventh son of Joseph Goererwnski, of Ripon, Wis. On August 12, at the request of the father, Rev. Wenceslaus Kruzska, the recor of the St. Wenceslaus church, sent a letter to President McKinley telling him that Goererwnski was the father of a boy, the seventh son born in an uninterrupted line during his ten years of married life, and that it was the custom in the country of the father in such a case for the ruler of the country to act as a godfather. In reply Secretary Porter informed Rev. Kruzska that the president would permit the use of his name and would stand as the godfather of the child. The christening will take place shortly.

FRANCE'S HEROES.

Action of That Government in Decorating Survivors of La Bourgogne Crew Considered Insulting.

The action of the French government in awarding decorations of honor to survivors of the crew of the French line steamship La Bourgogne fill with indignation and disgust the relatives and friends of the passengers who lost their lives in the sinking of that steamship. Judge John P. Dillon, of New York city, whose wife and daughter were among the lost, and Judge W. C. Perry, of Kansas, whose brother, John Perry, lost his entire family, regard the decorations as an insult to those who were bereaved by the disaster.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Septième District.

Mlle Martha L. Grunsberg vs Mme Anna M. Rohde.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 57,124.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 décembre 1898 à midi des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Huit lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet 123 borné par les rues Zimple, Burdette, Troisième et Adams désigné comme lots Nos 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 sur un plan par H. A. Bouboustié, le 3 février 1871; lots 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Zimple, par cent cinquante pieds de profondeur, et lots Nos 13 à 18 inclusivement mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Burdette, par cent vingt pieds de profondeur; lot No 13 formant l'encoignure des rues Zimple et Burdette.

2° Huit lots de terre situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 155, borné par les rues Quatrième, Burdette, Plum et Adams, désignés comme lots 13 à 20 inclusivement, lesdits lots se touchant et mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Plum, par une profondeur de cent vingt pieds, lot No 13 formant l'encoignure des rues Plum et Adams.

3° Deux lots de terre situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 131, borné par les rues Zimple, Burdette, Washington et Quatrième, désignés comme lots Nos 1 et 2, les dits lots mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Zimple, par cent vingt pieds de profondeur; lot No 1 formant l'encoignure des rues Zimple et Burdette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Frank B. Thomas, avocat pour le plaignant.
4 nov—4 11 18 23 — déc 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District

Connue comme le No 1721 rue Allen (anciennement Nouveau St-Bernard,

Veuve Jos. Bourdette vs Pierre Richeux

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,668—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 8 décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 768, borné par les rues Nouveau St-Bernard, Annette, Derbigny et Roman, ledit lot désigné par le numéro Sept sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 6 septembre 1877 et annexé pour référence à un acte d'achat par ledit Pierre Richeux. Ledit lot de terre commence à une distance de cent trente trois pieds un pouce trois lignes de l'encoignure des rues Nouveau St Bernard et Derbigny et mesure, en mesure américaine, vingt six pieds une ligne de face à la rue Nouveau St Bernard sur cent dix-huit pieds trois pouces et une ligne, entre lignes parallèles, ledit lot est désigné par le No 22 de l'ilet 49 sur un plan de Joseph Pilié, daté du 20 février 1827 déposé dans l'étude de Félix De Armas, ancien notaire en cette ville et désigné par le No 7 sur un plan annexé à un acte passé pardevant Félix De Armas, le 11 septembre 1861 et désigné par le No 5 sur les rôles d'assessement de la Paroisse d'Orléans pour les années 1892, 1893 et 1894.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Charles F. Claiborne, avocat pour la plaignante.
1nov—4 11 18 23—déc 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de lots de terre de Valeur dans le Sixième District,

Mme Veuve Jeanne Henriette Gardanne et als vs Jeremiah Lyons.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 47,971. En vertu d'un writ de fieri facias contre les plaignants dans le procès Mme Jeanne Henriette Millaudon, veuve de Casimir Garriaue d'Ernemont Millaudon, femme de John C. Tully, Estelle Millaudon, femme de L. E. Pouncan; George E. Brown, tuteur du mineur Wesley Brown; Madelin Barthe, femme de Sidney Story; Eloïse Barthe; Gabriel Barthe, femme de Marion Southon; Louis Barthe, tuteur des mineurs L. S. Edmond Barthe et Cécile Barthe (défendeurs en reconvention) et en faveur du défendeur (ou le procès Jeremiah Lyons (plaignant en reconvention) à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de district, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Dix certains lots de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 671, borné par les rues Claiborne, Marais et Berlin et l'avenue Napoléon étant les lots Nos 1 à 10 inclusivement, faisant face à l'avenue Napoléon, mesurant chacun trente pieds de sur ladite avenue par cent vingt pieds de profondeur.

Deuxièmement—Quatorze lots de terre dans le même district et ilet, étant les lots Nos 13 à 22 inclusivement, et faisant face à la rue Berlin, mesurant chacun trente pieds de face par cent vingt pieds de profondeur, et les lots Nos 11 et 12 faisant face à la rue Sud Claiborne, mesurant chacun trente pieds de face par cent cinquante pieds de profondeur, et les lots Nos 23 et 24 faisant face à la rue Martin (maintenant Willow), mesurant chacun trente pieds de face par cent cinquante pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour l. paroisse d'Orléans.
Richard Lyon, avocat pour le plaignant en exécution. 18 nov—18 19 23—déc 1 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée et de Valeur dans le Deuxième District.

Connue par le No 1723 de la rue Douane, entre les rues Derbigny et Claiborne.

Peter Johnson vs J. Madison Vance.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 56,363—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Derbigny et Claiborne, et désigné comme lot vingt-et-un, sur un plan de C. A. DeArmas, architecte, le 14 février 1852, déposé en l'étude d'Octave De Armas, notaire public en cette ville; ledit lot de terre mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Douane, sur une profondeur de cent huit pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
F. B. Thomas, avocat pour le plaignant,
5 nov—5 11 18 23—déc 1 8.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Sherif de deux résidences de valeur à un étage et d'une résidence double avec attique et couverte en ardoises.

Avec bâtisse couverte en ardoises dans le fond.

Connues respectivement comme les nouveaux Nos 1230 et 1232 rue Harmony et 1238 et 1240 rue Harmony, à l'encoignure de la rue Chestnut, Entre les rues Camp et Chestnut, (la rue à l'arrière étant la rue Pleasant).

Mme M. F. Tobin vs Mme M. P. Chalin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,768—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 décembre 1898, à midi, des propriétés ci-dessous décrites à savoir—

Quatre lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou devant y être placées, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Harmony et Pleasant, désignés par les Nos un à quatre sur un plan fait par W. H. Williams, voyer, en date du 6 juin 1871, lesquels dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Harmony sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, lot un formant l'encoignure des rues Harmony et Chestnut.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
Parkerson et Tobin avocats du plaignant.
18nov—18 23—déc 1 9 16 22

ANNONCE JUDICAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Troisième District.

Mme C. M. Aiken vs John H. Robinson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,605—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Lapeyrouse et Lallée Rousselin, et mesurant soixante-et-onze pieds de face à la rue Dorgenois par quatre vingt-neuf pieds six pouces cinq lignes de profondeur sur la rue Laharpe entre lignes parallèles, plus ou moins, ledit lot de terre est désigné par la lettre B sur un devis fait par D. E. Seghere, voyer, en date du 9 novembre 1891, et annexé pour référence à un acte d'échange entre A. H. Hopkins et la succession de Mme John D. Fricke, passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 18 avril 1892.

2° Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 1355, lequel est borné par les rues Dorgenois, Lapeyrouse et Laharpe et l'allée Rousselin, trois desquels dits lots sont désignés par les lettres A, B et D et les deux autres sont désignés comme lots 19 et 20 sur un devis fait par S. Q. Delisle, voyer, en date du 18 novembre 1893, annexé à un acte de vente par George Robinson à Mme Veuve Françoise E. Venet, passé pardevant James Simeon, notaire, le 23 novembre 1893, conformément auquel dit plan ledits lots ont les dimensions suivantes à savoir:

Lot A forme l'encoignure des rues Dorgenois et Lapeyrouse mesure cinquante-quatre pieds dix pouces et quatre lignes sur la rue Dorgenois la même mesure dans le fonds par cent qui ze pieds de profondeur et de face à la rue Lapeyrouse, ledit lot A est composé de la portion de devant des lots originaux 23, 24 et 25 et d'une partie de la portion de devant du lot original 22. Lot B commence à une distance de cinquante quatre pieds dix pouces quatre lignes de l'encoignure des rues Dorgenois et Lapeyrouse et est composé de la portion du milieu des lots originaux 22 23 24 et 25 et le lot D mesure trente-cinq pieds de face à la rue Lapeyrouse, la même largeur dans le fond sur cent vingt-cinq pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot D commence à une distance de cent quinze pieds de l'encoignure des rues Dorgenois et Lapeyrouse et est composé du tout des plans originaux 21 et de cinq pieds du lot original 22, pris sur le côté près de l'allée Rousselin, et les lots 19 et 20 mesurent chacun trente pieds sur la rue Lapeyrouse par cent vingt-cinq pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur.

3° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville et borné par les rues Dorgenois, Lapeyrouse et Onzaga et l'allée Rousselin, désigné par la lettre "H" et mesurant trente pieds de face sur la rue Dorgenois par quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan de S. Q. Del Isle & Cie, ledit lot est une portion d'un lot désigné par le No 3 touchant le No 2 sur un plan par d'Hemécourt.

4° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le faubourg Queno, désignés par les Nos 1 et 2 dans l'ilet borné par les rues Onzaga, Dorgenois, Lapeyrouse et l'allée Rousselin, conformément à un plan fait par P. A. D'Hémécourt, en date du 26 mai 1898. Lesdits lots ont les dimensions suivantes, à savoir: lots 1 et 2 mesurent chacun trente un pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Dorgenois sur quatre-vingt dix pieds de profondeur entre lignes parallèles et le lot No 1 forme l'encoignure des rues Dorgenois et Lapeyrouse; les dits deux lots sont composés de la partie de devant des lots originaux 34, 35 et 36.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
W. S. Parkerson, avocat pour le plaignant.
28 oct—28 29—nov 4 11 18 23— déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur améliorée dans le Troisième District.

Portant les Nos 2925 et 2927 rue St-Claude.

Mme Mary Kopp vs William Grunstrom.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,224—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Claude anciennement Bons Enfants Montégut, Presse et Morales maintenant Marais, désigné par le No 3 sur un plan dressé par A. de Armas, député voyer de ville le 9 janvier 1884 et mesurant conformément au dit plan vingt-neuf pieds cinq pouces 5 lignes de face sur la rue StClaude sur une profondeur cent dix-sept pieds un pouce quatre lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. S. Parkerson, avocat pour le plaignant.
28 oct—28 29—nov 4 11 18 23— déc 1

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE OCCASION

pour un placement sûr et profitable.

Vente importante par le Sherif Civil.

Une grande et valuable propriété connue depuis longtemps dans cette communauté comme la

Fonderie Coleman,

Située sur **11 lots de terre** dans l'ilet borné par les rues **Magnolia, Clara, Clio** et **Erato**, et formant les encoignures des rues Magnolia et Erato et des rues Clara et Erato.

Avec toutes les machines machines à vapeur, installations, outils, modèles et tous les autres ustensiles, etc., de ladite fonderie.

AUSSI VENTE DE

2 LOTS DE VALEUR,

Avec améliorations, etc., sur la rue Erato entre lee rues Magnolia et Clara (la rue du fond étant la rue Thalie) et de

8 LOTS DE VALEUR,

Avec améliorations, etc., 5 faisant face à la rue Clara, à l'encoignure de la rue Erato, et 3 faisant face à la rue Willow, encoignure de la rue Erato, le tout dans l'ilet borné par les rues ci-dessus et la rue Clio.

Theodore M. Nagle

—vs—

H. Dudley Coleman Machinery Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 57,693—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 8 décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1°. Onze certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant tous les machines, machines à vapeur installations, outils, modèles et autres ustensiles nécessaires à une fonderie établie ci-dessus, aussi bien que tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara Clio et Erato, désignés comme lots Nos un, deux, trois quatre, cinq, six, sept, dix-sept, dix-huit dix neuf et vingt. Le dit lot No un forme l'encoignure des rues Erato et Magnolia, et mesure trente-et-un pieds huit pouces et six lignes de face à ladite rue Magnolia par cent vingt six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur et de face à la rue Erato, entre lignes parallèles. Lesdits Lots Nos deux à six inclusivement se touchent et mesurent chacun trente deux pieds de face à ladite rue Magnolia par cent vingt-six pieds six pouces et six lignes de face à l'avenue Cleveland sur cent soixante deux pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les dits lots Nos vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq mesurent chacun vingt-neuf pieds six pouces et six lignes de face à l'avenue Cleveland par cent trente pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No vingt-six forme l'encoignure de l'avenue Cleveland et la rue Pierce, et mesure vingt-neuf pieds de face à l'avenue Cleveland sur cent trente pieds de profondeur et de face sur la rue Pierce, et lot No vingt-sept mesure trente-deux pieds de face à la rue Pierce par une profondeur de cent quarante-sept pieds trois pouces entre lignes parallèles; et le lot No vingt-huit mesurant trente deux pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Pierce sur une profondeur de cent quarante sept pieds et trois pouces, entre lignes parallèles. De ladite propriété ci-dessus les portions suivantes ont été relachées:

1. Une portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pierce et Canal et les avenues Carrollton et Cleveland, commençant à une distance de cent soixante-dix huit pieds de l'encoignure des rues Canal et Pierce et mesurant quatre-vingt-quatre pieds de face à la rue Pierce sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles et est composée d'une portion du fond des lots originaux désignés par les numéros 22 à 26 inclusivement et d'une portion du lot original No 27 touchant au fond desdits lots 22 à 26 inclusivement

2. Aussi une autre portion de terre dans le même ilet, désigné comme lot A, sur un croquis fait par J. O. Hasam, voyer, daté 14 février 1896, et annexé à un acte passé pardevant B. Tirche, notaire, le 6 avril 1896 la dite portion de terre fait face à la rue Pierce et commence à un point sur cette rue à une distance de 149' 6" de la rue Canal, à une façade de 28' 6" sur la rue Pierce sur une profondeur 120' entre lignes parallèles, perpendiculaire à la rue Pierce et est composé des parties des lots originaux Nos 27 et 28 comme il est démontré sur un plan de De L'Isle le 21 janvier 1892 référé ci dessus.

17. Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Canal Gasquet, Broad et Dorgenois, dans le Premier District, désignés comme lots Nos treize et quatorze sur un plan déposé dans le bureau de S. Magner ancien notaire comme plan No soixante-six-sept dans le livre de plans No deux Lot No treize mesure vingt-quatre pieds un pouce et deux lignes de face sur la rue du Canal; quatre vingt deux pieds onze pouces de largeur dans le fond par une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et quatre lignes sur la ligne de coté du lot No quatorze, et cent soixante neuf pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Broad et le lot No quatorze mesure vingt-sept pieds de face à la rue du Canal sur cent cinquante-neuf pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant
28 oct—28 29—nov 4 5 11 18 23 —déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu et Intallationi, etc., d'une Pharmacie.

Pour être Offerts et Vendus "en Bloc".

Mme Eugénie Turpin, femme de Henry E. Turpin, vs A. C. Baldwin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,795—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le SAMEDI, 26 novembre 1898, à 10 heures 30 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 738 avenue Washington, dans le Quatrième District:

Tout le contenu et installations, etc., de la pharmacie contenus dans ledit local, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Clegg & Quintero, avocats pour la plaignante.
16 nov—16 23 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIFS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans le Premier District.

Albert L. Johnson vs Gustave H. Magee.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 57,248 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Mutat et Olympia, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

II Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Napoléon et Al